

GOETHE-INSTITUT FRANCE

CONDITIONS POUR LA PUBLICATION PAR UN TIERS



Nous autorisons volontiers la publication par un tiers de textes publiés sur www.goethe.de/Frankreich aux conditions suivantes :

- Accord des auteurs. Nous nous chargeons volontiers de l'obtention de cet accord pour vous.
- Les auteurs peuvent éventuellement demander une rémunération pour la republication.
- En cas de modifications (par ex. extraits) : nécessite également l'accord de l'auteur ; stipuler qu'il s'agit d'un passage modifié.
- Indication du nom de l'auteur (et le cas échéant du nom du traducteur si nous avons utilisé une traduction).
- Indication et ajout d'un lien actif vers la publication d'origine sur <http://www.goethe.de/Frankreich>.
- Formulation, ex. : « Cet article a été publié pour la première fois sur la page du Goethe-Institut Frankreich à l'adresse <http://www.goethe.de/Frankreich>. »
- Il est nécessaire d'acquérir les droits des images en sus.
- Pour les publications en ligne : lien actif vers <http://www.goethe.de/Frankreich> avec notre logo.
- Veuillez tenir informées Anja Riedeberger, anja.riedeberger@goethe.de et Stephanie Hesse stephanie.hesse@paris.goethe.org dès que l'article est publié.
- Pour les publications papier : envoi d'un exemplaire à :

Anja Riedeberger
Internet-Redaktion
Bereich 22 'Internet'
Goethe-Institut e. V.
Dachauer Straße 122
80637 Munich
Allemagne

Goethe-Institut France :
<http://www.goethe.de/Frankreich>

Les dossiers Web multimédias du Goethe-Institut Frankreich en un clin d'œil :
<http://www.goethe.de/Frankreich/Magazin>